



## LE CABINET

N° \_\_\_\_ /MTCA/DC/SGM/DAL/SA

# COMMUNIQUE

Dans le cadre de la participation du Bénin aux IX<sup>e</sup> jeux de la Francophonie qui se dérouleront à Kinshasa en République Démocratique du Congo (RDC), du 19 au 28 août 2022, le Ministère du tourisme, de la culture et des arts, à travers la Direction des arts et du livre, lance un appel à candidatures à l'attention des jeunes artistes dans les disciplines artistiques suivantes :

1. **Arts de la rue** : Jonglerie avec ballon (freestyle ball) ;
2. **Arts visuels** : Peinture ; Sculpture-Installation ; Photographie ;
3. **Chanson** ;
4. **Contes et conteurs** ;
5. **Danse de création** ;
6. **Littérature : nouvelle** ;

### Conditions de participation

Les candidats devront remplir les conditions ci-après :

- être de nationalité béninoise ;
- être âgé de plus de 18 ans (né avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004) et de moins de 35 ans (né après le 1<sup>er</sup> janvier 1987).

Dans le cas du concours de chanson, de danse de création et de contes et conteurs, la limite d'âge s'applique aux concurrents **chanteurs, danseurs et conteurs** uniquement et non aux musiciens qui les accompagnent et autres accompagnateurs (exemple : chorégraphe, technicien).

- avoir une connaissance avérée des scènes internationales.
- avoir tourné les deux dernières années dans son domaine à l'international.





## Dossier de participation

Le dossier de participation devra comporter les pièces suivantes :

- une (1) fiche technique ;
- une (1) présentation de l'œuvre (texte, photo et vidéo) ;
- un (1) Curriculum vitae accompagnés de photos du groupe, du porteur du projet et de tous les membres ;
- une (1) copie couleur des contrats et des visas obtenus.

Le dossier de participation doit être envoyé par courriel à l'adresse : [mtca.dal@gouv.bj](mailto:mtca.dal@gouv.bj) et déposé en version physique à la Direction des arts et du livre et dans les Directions départementales du tourisme, de la culture et des arts, avant le 30 mars 2021 à 17 heures.

**NB :** Les concours culturels des Jeux de la Francophonie étant le reflet de l'excellence francophone en matière de culture, mais aussi révélateurs de talents en devenir, il sera tenu grand compte de la qualité des œuvres.

A l'issue de la sélection sur dossier, dix (10) candidats par discipline seront retenus pour participer au concours national.

Fait à Cotonou, le

**Eric F. TOTAH**  
Le Directeur de Cabinet